



## IMMO-PROVENCE 04

Résidence « Jeanne d'Arc », 160 Av. Majoral Arnaud  
04100 MANOSQUE  
Tél : 04 92 87 32 38

### BAREME DES HONORAIRES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

➤ VENTES IMMOBILIERES :

- Zéro à 49.999 € = 10%
- 50.000 € à 99.999 € = 8%
- 100.000 € à 199.999 € = 7%
- 200.000 € à 299.999 € = 6%
- 300.000 € et plus = 5%

➤ LOCATIONS VIDES :

- A la charge du locataire : 50% d'un mois de loyer TTC, Hors Charges
- A la charge du propriétaire : 50% d'un mois de loyer TTC, Hors Charges

➤ LOCATIONS MEUBLEES :

- 2 mois de loyer Hors Charges payable par le locataire et le bailleur

➤ LOCATIONS PROFESSIONNELLES :

- 2 mois de loyer Hors Charges payable par le locataire

➤ LOCAUX COMMERCIAUX :

- 2 mois de loyer Hors Charges payable par le locataire

➤ ESTIMATIONS : (le montant sera remboursé si le bien est mis à la vente)

- Tarif sur devis